**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 151 (2006)

**Heft:** 10

**Vorwort:** La "Revue militaire suisse" a 150 ans!

Autor: Juilland, Dominique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





# ETH-ZÜRICH 2 3. Okt. 2006

### BIBLIOTHEK

La «Revue militaire suisse» a 150 ans!

Les périodiques militaires ne sont pas l'apanage d'une armée de milice. Il en existe aussi bien dans les pays qui pratiquent la conscription que dans ceux qui disposent d'une armée professionnelle. Le rôle des périodiques militaires n'est cependant pas tout à fait le même suivant la nature de l'institution militaire. Accessoires utiles dans une armée professionnelle, ils apparaissent comme des composants indispensables du système dans notre concept de milice.

L'essence de la milice est la prise en charge des tâches collectives à titre accessoire, donc non professionnel, par l'ensemble des citoyens. Cela signifie que l'effort de défense repose davantage sur les épaules des citoyens que sur un organisme professionnel étatique voué aux tâches de sécurité. Tous les citoyens et les citoyennes (celles-ci sur une base volontaire) sont donc directement concernés par la défense militaire du pays, et cela pour une période relativement longue de leur vie.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, il y a en Suisse une étroite imbrication entre sphères civile et militaire. Jean Jaurès en faisait déjà l'éloge dans son livre controversé, L'Armée Nouvelle, paru en 1910: «De tous les systèmes militaires pratiqués dans le monde, c'est à coup sûr le système suisse qui se rapproche le plus de l'idéal d'une armée démocratique et populaire: c'est celui qui, par la réduction au minimum du séjour à la caserne, par le recrutement non seulement régional mais local, par l'organisation de toute la masse des citoyens valides en unités territoriales, confond le plus essentiellement la vie militaire et la vie civile.»

Pour utiliser une image, on pourrait dire qu'en Suisse, le citoyen est à la fois propriétaire et membre actif de son armée, alors qu'ailleurs, dans les pays avec armées professionnelles, il n'en est souvent que propriétaire, parfois membre actif, mais uniquement pour une brève période, durant le service obligatoire. Il n'est dès lors pas surprenant qu'au moment de la création de l'Armée fédérale, ceux qui assumaient des responsabilités à temps partiel dans l'organisation militaire aient éprouvé le besoin de disposer d'un vecteur les aidant à se préparer à leur tâche et à former l'opinion publique. Il est dans la nature de notre système que l'information et la recherche en matière de défense se fassent davantage par le biais de revues indépendantes, prise en charge et animés par des citoyens-soldats dans le plus pur esprit de milice que par des publications officielles.

## SOMMAIRE .

Octobre 2006

Editorial	Pages
■ La «Revue militaire suisse» a 150 ans!	3
Forces aériennes sui	sses
■ Les «Tigre» changent de m	ains 6
<ul> <li>Leichter Transport- und Schulungshelikopter</li> </ul>	8
■ Clin d'œil au «Mirage»	13
Forces aériennes	
Opérations aériennes	19
Le prix des avions explose	24
Pentagone, Parlement, «Procurement»	29
■ USA: nouvelle génération	
de chasseurs ■ RoIAS 2006	32 37
DCA	o,
■ MBDA: des solutions de	
défense aérienne	39
Armement	
Radar et technologie	41
Histoire	
France: pensée aérienne avant 1914 (1)	44
Musées	
■ Musée de l'aviation militai	
de Payerne ■ Musée de l'aviation, Malte	48 50
Génie	50
■ Le génie et le combat	
en zone urbaine (2)	51
Défense spirituelle	
Faut-il des figures tutélaire	s? 56
Nécrologie	
<ul> <li>Décès du divisionnaire Denis Borel</li> </ul>	EC
SSO: comité	58 <b> - </b>
SVOR	III-V
RMS-Défense Vaud	V-VIII



C'est à ces revues militaires de milice que revient la tâche de combler les carences dues à la brièveté des périodes d'instruction en complétant, en dehors des périodes de service, la formation des cadres. Elles peuvent, dans cette optique, apporter de l'aide aux officiers dans la préparation des services futurs, par exemple sous la forme de forums d'échange d'expériences ou d'aides pratiques à l'instruction. Bien qu'il existe d'importants instruments d'information internes propres au Département de la défense, un périodique militaire peut apporter d'utiles compléments.

Enfin, et cela me paraît être un rôle capital dans une démocratie aussi directe que la nôtre, les périodiques militaires de milice contribuent à former le jugement de l'officier-citoyen-électeur et, plus largement, de l'opinion publique en matière de politique de défense et d'effort militaire. Ce sont des acteurs-clés dans le débat démocratique autour de notre armée et des autres instruments de notre sécurité.

Ce n'est pas le genre de la «Patrie helvétique reconnaissante» que d'ériger sur la place du Palais fédéral des statues équestres à la gloire de nos généraux, ni par ailleurs des conseillers fédéraux. Notre peu-

ple a la gratitude discrète. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'existe jusqu'à ce jour aucun ouvrage de synthèse relevant les mérites de toutes les personnes - rédacteurs en chef et leurs adjoints, auteurs réguliers ou occasionnels, mais aussi administrateurs et secrétaires de rédaction – qui, mois après mois, année après année, ont participé à la *création* de notre Revue militaire suisse durant 150 ans. Il est dans la nature du système de milice que la somme des efforts consentis pour le bien de la collectivité reste sous le boisseau et ne soit pas comptabilisée à sa pleine valeur.

L'idéalisme, le dévouement gratuit à une bonne cause, l'engagement, sans compter son temps et souvent son argent pour le bien commun sont les moteurs, voire les racines du système de milice. Il faut donc vivement saluer le livre La Revue militaire suisse un périodique indépendant, 150 ans d'engagement pour une défense nationale crédible (1856-2006) qui paraît en ce mois d'octobre, opportunément au moment où nous célébrons simplement, mais dignement, ce grand anniversaire. Ce livre sort de l'ombre les artisans qui ont produit durant cette période quelque 1800 numéros de haute tenue de la RMS. Cet ouvrage collectif, dirigé avec une grande compétence par notre actuel rédacteur en chef, le colonel de Weck, démontre à quel point les prises de position des rédacteurs et des auteurs de la RMS ont contribué de façon significative à faire avancer le débat autour des grands défis que devait affronter notre pays, par exemple la constitution d'une force aérienne durant et après la Grande Guerre, la création d'une arme blindée après 1945, l'acquisition de l'arme nucléaire dans les années 1960. Ce 150e anniversaire est une occasion privilégiée de leur rendre ainsi un hommage mérité.

Il appartient maintenant aux responsables en place et à la génération montante de jeunes officiers de reprendre le flambeau, de poursuivre l'œuvre de recherche et de réflexions sur notre politique de sécurité et notre armée dans un environnement politique et social toujours plus mouvant, en s'appuyant sur les solides fondations coulées par ceux qui nous ont précédés. S'il le font avec autant de persévérance et de savoirfaire que nos aînés, peut-être fêtera-t-on les 300 ans de la RMS en 2156!

> Divisionnaire Dominique Juilland Président de l'Association de la *Revue militaire suisse*

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Commandes à Administration RMS, Av. Florimont 3, 1006 Lausanne (e-mail: info@jcrc.ch).